

DÉLIBÉRATION N° CB 14-01 DU 10 JUILLET 2014

portant approbation du règlement intérieur

Le Comité de bassin

- Vu l'article D213-25 du code de l'environnement

DÉLIBÈRE

Article unique :

Le règlement intérieur annexé à la présente délibération est approuvé.

**La Secrétaire
du comité de bassin**



Michèle ROUSSEAU

**Le préfet coordonnateur de bassin
Président de séance**



Jean DAUBIGNY